

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, les membres du Comité syndical se sont réunis à MASCARAAS-HARON sous la présidence de Mme Michèle PLANTE, Présidente.

| | | |
|---------------------------|-----------|---|
| Nombre de délégués | 21 | Membres présents : Mmes BITAILLOU FRANCOISE, DUFRECHE MARIE-HELENE, MAILLOT MARIE-CHRISTINE, PLANTE MICHELE Mrs CAU-MIL THIERRY, CERISERE JEAN-JACQUES, COSTADOAT PIERRE, ERIZABAL CHRISTOPHE, GUIRAUT JEAN, JONVILLE BERNANRD, LACOSTE PIERRE, LAHORE CHRISTOPHE, LARROUCAU MARC, LECHON ALAIN, MARTENS CARLE, MONSEGU MICHEL, PELANNE CHARLES Etaient excusés : Mme ARGILAGA MARIE-CLAUDE, Mrs CAZALIS PETIT JEAN JEAN, LANUSSE-CAZALE ANDRE, MICHEL DOMINIQUE Etaient absents : M PAULIEN RENE Secrétaire de séance : |
| En exercice | 21 | |
| Présents | 18 | |
| Absents | 3 | |
| Dont suppléés | 1 | |
| Dont représentés | 0 | |
| Votants | 18 | |
| Dont pour | 18 | |
| Dont contre | 0 | |
| Dont abstention | 0 | |

N°2018-C1 – APPROBATION DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

RAPPORT

Mme PLANTE expose au Comité Syndical le contenu du Projet Educatif de Territoire (PEDT) élaboré en partenariat avec les Francas des Pyrénées Atlantiques.

Le PEDT permet d'identifier, sur les 18 communes qui composent le Syndicat, pour le public 3-15 ans, les grandes orientations dans le domaine éducatif et les actions qui en découlent sur le terrain.

Il est construit pour la période 2018/2022 sur la base d'un diagnostic préalable et tenant compte de valeurs à partager : respect, citoyenneté, égalité et solidarité.

C'est une démarche partenariale avec les acteurs concernés (professionnels et habitants) permettant de partager et d'associer leurs compétences et de mettre en cohérence les différentes actions éducatives sur le territoire.

Le PEDT du Syndicat s'appuie sur 8 axes stratégiques :

- Développer une identité de territoire
- Favoriser la réussite éducative de tous les enfants du territoire
- Agir avec les familles
- Favoriser l'accès de tous les enfants et jeunes aux structures de loisirs, à l'offre sportive et culturelle
- Développer une offre éducative de qualité
- Créer des espaces d'implication et de participation des enfants et des jeunes
- Favoriser l'accessibilité et l'information
- Développer le transport et la mobilité

Elle présente ensuite le schéma de développement qui décline en actions opérationnelles les objectifs stratégiques.

Mme PLANTE demande ensuite au Comité Syndical d'adopter le PEDT et ainsi définir la ligne directrice du Syndicat pour les 4 prochaines années.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

APPROUVE le Projet Educatif de Territoire pour la période 2018-2022

AUTORISE Mme la Présidente à rechercher auprès des partenaires institutionnels et privés les financements qui pourraient faciliter sa mise en œuvre
Mme la Présidente à signer tout document utile à la présente délibération

Ainsi délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

Michèle PLANTE

